

Le comité recommande, sur proposition de Mgr l'archevêque d'Ottawa, secondé par l'honorable M. Langelier :

“ Que l'article 2004 des statuts refondus de la province de Québec soit amendé en y ajoutant le paragraphe qui suit :

“ Mais toute personne qui, en vertu de cette loi, peut refuser la charge de commissaire ou syndic d'écoles, peut s'en démettre après l'avoir acceptée.”

Après avoir pris connaissance d'une lettre de M. Desjardins au sujet de l'enseignement de la sténographie, le comité déclare qu'il croit devoir ne pas recommander, pour le moment, un système de sténographie, en particulier.

Le comité donne instruction de transmettre au sous-comité chargé de l'examen des livres de classe une lettre de M. J.-B. Cloutier, demandant de remettre sur la liste des livres de classe approuvés la “ grammaire ” et les “ devoirs grammaticaux, ” dont il est l'auteur.

Une requête des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier demandant que la prise en considération de certains amendements proposés à la loi du fonds de pensions de retraite des fonctionnaires de l'enseignement primaire soit remise à plus tard, recevra l'attention du comité.

Le comité recommande au surintendant de remettre aux commissaires d'écoles de la municipalité de Notre-Dame de Laterrière les allocations qui leur ont été retenues :

Le comité procède à la distribution du fonds de l'éducation supérieure et des municipalités pauvres, puis il recommande que les listes des subventions sur ces deux fonds soient soumises à l'approbation du gouvernement.

Et le comité s'ajourne.

College des Medecins et Chirurgiens de la Province de Québec.

EXAMEN PRELIMINAIRE,

Québec, septembre 1894.

EXAMINATEURS. { H. Aspinwall Howe, LL. D.
L'abbé J.-C. Laflamme, S. T. D.
H. Walters, M. A.
Prof. C.-A. Pfister.

FRANÇAIS

pour les candidats parlant le français.

LE MEUNIER, SON FILS ET L'ANE.

Il met sur pieds sa bête et la fait détalér,
L'Ane qui goûtait fort l'autre façon d'aller,
Se plaint en son patois. Le Meunier n'en a cure;
Il fait monter son Fils, il suit, et d'aventure
Passent trois bons marchands
“ Il n'est, dit le Meunier, plus de vœux à mon
[âge :
Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez.”

1. Quel est le sens des mots *détaler*, *patois*, *cure*, *monter* et *d'aventure* extraits des citations précédentes ?

2. Conjuguez le futur et l'imparfait du subjonctif des verbes *plaindre* et *mettre*.

3. Qu'appellez-vous verbe pronominal, actif et neutre ?

4. Indiquez tous les verbes irréguliers des vers cités plus haut.

5. Quel est le sens de l'expression : *se plaint en son patois*, dans le troisième vers ?

LE BOURGEOIS GENTILHOMME.

MONSIEUR JOURDAIN. Que diable est-ce là ? Ils n'ont rien que les grands seigneurs à me reprocher ; et moi, je ne vois rien de si beau que de hanter les grands seigneurs ; et je voudrais qu'il m'eût coûté deux doigts de la main et être né comte ou marquis.

6. Analysez la phrase : *Et moi, je ne vois rien de si beau que de hanter les grands seigneurs.*

7. Qu'avez-vous à remarquer au point de vue de la correction grammaticale, sur la phrase qui commence par les mots : *Et je voudrais . . . ?*